Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 22/10/2026

EARL CUCUILLERE LE COCHON DU MADRES rappelle Pâté de campagne180g



- Noms des modèles ou références concernés : **Pâté campagne fines herbes 180g**
- Marque : **LE COCHON DU MADRES**
- **Lot 16/09/2028 Date de durabilité minimale 16/09/2028**
 Lot 30/01/2028 Date de durabilité minimale 30/01/2028
 Lot 05/03/2029 Date de durabilité minimale 05/03/2029
 Lot 25/06/2029 Date de durabilité minimale 25/06/2029
 Lot 26/06/2028 Date de durabilité minimale 26/06/2028
- Conditionnements : **VERRINE 180G**
- Date début/fin de commercialisation : **du 26/05/2025 au 20/10/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **11127004**
- Zone géographique de vente : **Régions : Occitanie**
- Distributeurs : **comptoir producteurs 2r GustaveEIFFEL 11200 Lezignan côté producteurs 21r RenéPANHARD 11100 Narbonne Oulibo HameaudeCABEZAC 11120 Bize Minervois papilles 9av deBalcère 66210 Les Angle tissot 8 moulinneuf 11300 Alet Croix rouge 11300 limoux**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **defaut de fabrication**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre